

N°2024-08

**Syndicat Mixte du SCOT
« Cubzaguais Nord Gironde »**

**L'an deux mille vingt-quatre
Le 11 avril 2024 à 16h00.**

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 033-200078319-20240412-2024_08-DE

Les membres du Comité Syndical se sont réunis au siège du Syndicat Mixte, 365 avenue Boucicaut, 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC sous la présidence et la convocation qui leur a été adressée par Célia MONSEIGNE, Présidente du syndicat mixte du SCoT, conformément aux dispositions de l'article L5711-1 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales faisant application des articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation le 04 avril 2024.

DELEGUES EN EXERCICE : 15
NOMBRE DE PRESENTS : 9
NOMBRE DE VOTANTS : 10

Délibération n°2024-08 : Affectation des résultats 2023

Présents : 9

Christiane BOURSEAU, Éric HAPPERT, Pierre JOLY, Célia MONSEIGNE, Valérie GUINAUDIE, Serge JEANNET, Alain RENARD, Christophe MARTIAL, Didier Bernard.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 1

Alain TABONE à Célia MONSEIGNE.

Absents excusés : 2

Jean-Luc DESPERIEZ, José LAGABARRE.

Absents : 3

Roger TARIS, Jean-Paul LABEYRIE, Brigitte MISIAK.

Secrétaire de Séance : **Serge JEANNET**

Considérant l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les résultats de clôture de l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

- De procéder à l'affectation du résultat de 2023, comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A- Résultat de l'exercice	43818,98 €
B- Résultat antérieur reporté (Ligne 002 du C ompte Administratif)	140886,64 €
C- Résultat de clôture à affecter (C=A+B)	184705,62 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D- Résultat de l'exercice	- 40826,40 €
E- Résultat antérieur reporté (Ligne 001 du C ompte Administratif)	31063,20 €
F- Résultat de clôture (F=D+E)	- 9863,20 €
G -Dépenses d'investissement engagées non mandatées	
H- Recettes d'investissement restant à réaliser	- €
I- Solde des restes à réaliser (I=G+H)	- €
Besoin de financement (F+I)	- 9863,20 €
Excédent de Financement (F+I)	
Affectation en réserve (1068)	- 9863,20 €
Report en fonctionnement (002)	174842,42 €

Transcription Budgétaire de l'affectation du résultat

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	174842,42 €	9863,20 €	9863,20 €
(D002)	(R002)	(D001)	(R001 ou R1068)

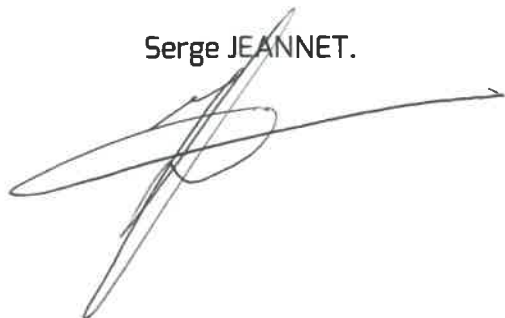
Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le Secrétaire de Séance,

Serge JEANNET.



Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-André-de-Cubzac,

Le 12/04/2024.

La Présidente,

Célia MONSEIGNE.

